



« Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE »

Note sur le Luxembourg

Conçue pour permettre aux pays d'évaluer leur système d'enseignement en le comparant à celui d'autres pays, la publication annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques, *Regards sur l'éducation (Education at a Glance)* présente de nombreux indicateurs comparables et actualisés chaque année depuis 2001. Ils rendent compte des moyens humains et financiers mobilisés en faveur de l'éducation, du fonctionnement et de l'évolution des systèmes d'éducation et d'apprentissage ainsi que du rendement des investissements consacrés à l'éducation.

Pour le Luxembourg, comme pour la grande majorité des autres pays, les indicateurs repris dans l'édition 2017 sont calculés sur base des données de l'année scolaire 2014-2015, respectivement de l'année budgétaire 2014.

Le présent document sélectionne une série d'indicateurs qui affichent des résultats significatifs pour le Luxembourg ou qui sont nettement différents de ceux des autres pays. Ces indicateurs sont brièvement présentés, puis commentés d'un point de vue national.

La publication complète *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE* est téléchargeable sur le site de l'OCDE :

http://www.oecd-ilibrary.org/education/education-at-a-glance-2017_eag-2017-en

Attention : Les pages indiquées dans cette note se réfèrent à version anglaise de la publication.

NB : Veuillez trouver ci-dessous les équivalences entre la terminologie de l'OCDE reprise dans les pages suivantes et le système éducatif luxembourgeois.

OCDE	Système luxembourgeois
Deuxième cycle du secondaire	Classes de la 4e à la 1e de l'enseignement secondaire (ES), de la 10e à la 13e (ou 14e) de l'enseignement secondaire technique (EST) et de la formation professionnelle
Programme général dans le deuxième cycle du secondaire	Classes de la 4e à la 1e de l'enseignement secondaire (ES)
Programme professionnel dans le deuxième cycle du secondaire	Classes de la 10e à la 13e (ou 14e) de l'enseignement secondaire technique (EST) et de la formation professionnelle
Enseignement postsecondaire non tertiaire	BTS

Taux de réussite d'un diplôme de fin d'études secondaires

Le taux de réussite d'un diplôme de l'enseignement secondaire et secondaire technique d'une cohorte au Luxembourg s'élève à 74% si l'on allonge de deux années le délai imparti (donc la durée théorique des programmes plus deux années, N+2). En d'autres termes, si l'on tient compte du redoublement, les élèves de l'école luxembourgeoise atteignent pratiquement la moyenne OCDE, qui est de 75%.

Si l'on considère le délai strictement imparti (N), ce taux s'élève à 44% au Luxembourg contre une moyenne OCDE de 68% (Tableau A9.1.).

Taux de diplômés de fin d'études secondaires dans la population résidente

Au Luxembourg, ce taux s'élève à 75%. Ce taux reflète le nombre de diplômés dans l'ensemble de la population résidente au Luxembourg et ne rend donc pas compte du nombre de diplômés issus de l'école luxembourgeoise. La moyenne OCDE est de 86% (tableau A2.2. page 62).

Ressources financières et humaines investies dans l'éducation

À l'instar des années précédentes l'OCDE constate que le Luxembourg est le pays où les investissements dans l'éducation sont de loin les plus élevés.

En moyenne pour les pays de l'OCDE, le coût annuel par élève s'élève à 8.733 USD¹ pour l'enseignement primaire et 10.106 USD pour l'enseignement secondaire. Pour le Luxembourg ces coûts s'élèvent à respectivement 21.153² USD et 21.595 USD (tableau B1.1. page 177).

Il faut cependant nuancer ces chiffres à première vue immenses. Au Luxembourg, la part des dépenses annuelles en proportion du PIB s'élève à 3,0% pour l'enseignement primaire et à 4,0% pour l'enseignement secondaire. La moyenne pour l'OCDE est de 3,5% pour l'enseignement primaire et de 4,6% pour l'enseignement secondaire (voir tableau B4.1. page 209).

Lorsque les dépenses en matière d'éducation (enseignement primaire, secondaire et tertiaire) sont mises en relation avec le PIB, le Luxembourg consacre 8,2% de son PIB aux dépenses de l'enseignement public. Le Grand-Duché se situe en-dessous de la France qui dépense 8,4 % de son PIB et de la Belgique avec 10,4%, et même en-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 11,3% (voir tableau B4.2. page 210).

Taux de scolarisation par âge

Le tableau C2.1. à la page 269 montre un taux de scolarisation de 95% pour les enfants de 4 ans et de 99% pour ceux de 5 ans pour le Luxembourg. En moyenne, pour les pays de l'OCDE, ce taux s'élève respectivement à 87 % pour les enfants de 4 ans et à 95% pour ceux de 5 ans.

Temps d'instruction de l'enseignement public (tableau D1.1 page 345 et 346)

Dans les pays de l'OCDE, les enfants des écoles publiques primaires reçoivent en moyenne 924 heures de temps d'instruction dans la salle de classe par an. Les élèves de premier cycle de l'enseignement secondaire reçoivent en moyenne 845 heures.

¹ Les montants en équivalents USD sont convertis sur la base des parités de pouvoir d'achat.

² À savoir que ce coût est légèrement surévalué pour des raisons comptables.

Le Luxembourg se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE avec 800 heures d'instruction en salle de classe pour l'enseignement primaire et légèrement en dessus de la moyenne OCDE pour le premier cycle de l'enseignement secondaire avec 913 heures d'instruction en classe par an.

Au Luxembourg, le temps d'instruction en classe s'élève globalement à 8 079 heures pour les élèves de l'enseignement public primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce chiffre classe le Luxembourg au-dessus de la moyenne de l'OCDE (7 538 heures).

Temps d'instruction des langues modernes étrangères (tableau D1.3a page 348)

Au Luxembourg, les élèves de l'enseignement primaire consacrent 15% de leur temps d'instruction aux langues modernes étrangères ; la seconde position est tenue par l'Irlande avec 14% (second langage), suivi de l'Espagne et de la Pologne avec respectivement 10% et 11% et l'Italie avec 9% du temps d'instruction consacré aux langues modernes étrangères. Ce taux est de 6% en France et en Finlande. Pour la Belgique, il est de 2% en région francophone.

La moyenne OCDE pour cet indicateur est de 6%.

Taille des classes (tableau D2.1. page 357)

Le Luxembourg est le pays avec la moyenne d'élèves par classe la plus faible dans l'enseignement primaire public (15 élèves par classe au Luxembourg), la moyenne OCDE étant de 21 élèves par classe.

Avec seulement 19 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public, le Luxembourg se positionne en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 23 élèves par classe.

Taux d'encadrement (tableau D2.2 page 358)

Au Luxembourg, le ratio d'élèves par enseignant est l'un des plus faibles de l'OCDE. En effet, dans l'enseignement primaire, comme dans l'enseignement secondaire public, le nombre d'élèves par enseignant est de 11. La moyenne OCDE étant de 15 élèves par enseignant en primaire et de 13 élèves par enseignant dans l'enseignement secondaire.

Rémunération des enseignants (tableau D3.1a. page 374)

Parmi les membres de l'OCDE, c'est en Lettonie que le salaire des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire après 10 années d'expérience est le plus faible (8.724 USD). Il est le plus élevé au Luxembourg, où il dépasse 99.000 USD. En Suisse, il est de 77.844 USD. L'écart entre pays s'accroît si l'on considère les salaires en cours de carrière. Pour les enseignants du primaire avec 10 années d'expérience, les salaires au Luxembourg s'élèvent à 90.508 USD, suivi de la Suisse avec 68.461 USD.

Rapport entre le salaire des enseignants et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire³ âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année (tableau D3.2a. page 375)

Le rapport des salaires des enseignants comparé avec les salaires des employés diplômés de l'enseignement tertiaire est le plus grand au Portugal avec 1,33 en éducation primaire et de 1,30 au premier cycle de l'enseignement secondaire. Au Luxembourg, ce rapport est de 1,10 au niveau primaire et de 1,26 au premier cycle de l'enseignement secondaire. Il est suivi de la Lettonie avec 1,10 et de la Grèce avec 1,06 ou de la Finlande avec 1,00 pour le premier cycle de l'enseignement secondaire. Cet indicateur permet de relativiser le salaire des enseignants, perçu au Luxembourg comme particulièrement élevé.